

# Le "shad"

## Il y a « shad » et... « shad »

Lorsqu'on lit certains articles parus dans la presse halieutique ou qu'on interroge les spécialistes au sujet de ce leurre, on finit par s'y perdre tant les informations recueillies peuvent paraître contradictoires. Les « shads » peuvent être, en effet, utilisés de multiples façons. A la volée comme se plaisent à le dire certains pêcheurs normands ou à la verticale si l'on en croit d'autres spécialistes opérant en Bretagne ou en Atlantique. A les écouter on pourrait même finir par croire que les poissons ont des comportements très différents en fonction des secteurs fréquentés. C'est sans doute un peu vrai mais de là à considérer qu'un bar breton et un bar normand n'ont pas le même comportement, c'est peut-être pousser le raisonnement un peu trop loin !

A titre personnel, permettez-moi de rester très sceptique face à de telles allégations ! Je pense plutôt que ces affirmations tranchées et contradictoires sur l'utilisation des « shads » tiennent avant tout au leurre lui-même et à l'innombrable variété de modèles aujourd'hui disponibles. En un mot, il y a « shad »... et « shad » !

En observant attentivement les différents types de « shad » disponibles sur les consoles de nos détaillants en articles de pêche, tout le monde aura pu observer qu'ils sont parfois très différents dans leur conception. Un « shad » à queue très effilée, élaboré à partir d'une matière très souple voire un peu molle, réagira à la moindre sollicitation, au moindre courant ; il pourra même s'avérer efficace sans aucune animation ; par contre il aura tendance à saturer lors de mouvements brusques et intenses et à ne plus répondre aux animations que vous souhaitez lui transmettre. Si tel est votre intention, optez plutôt pour un « shad » plus trapu, à la queue plus épaisse et la matière plus ferme, plus nerveuse aussi. Ce type de shad-là a été conçu pour des pêches plus animées avec des récupérations plus rapides comme dans la pêche dite « à la volée » ou la pêche au « lancer-ramener ». Bref retenez qu'il existe plusieurs types de « shad » très différents les uns des autres dans leur action. Choisissez celui qui convient le mieux à votre tempérament, au type de pêche que vous voulez pratiquer. Ne vous obstinez pas en cas d'échec, changez d'option jusqu'à trouver celle qui convient. En définitive, c'est toujours le poisson qui choisit. C'est très bien ainsi. S'il en était différemment, la pêche en mer n'aurait plus le charme qu'on lui connaît...

Jean Fanfouais



## Offre réservée aux adhérents FNPPSF

### Assurance bateau

**60 € TTC\*** pour une responsabilité civile sans franchise intégrant l'individuelle marine

à partir de **152 € TTC\*** pour une assurance tous risques

### Assurance Association

à partir de **50 € TTC** pour une assurance adaptée à votre activité

#### CONDITIONS PRIVILEGIEES BONS MARINS

- jusqu'à **40%** de réduction supplémentaire
- crédit de franchise pour chaque année sans sinistre

Cabinet Yves TOMBETTE  
Aviva assurances  
54 rue Foch - 22430 ERQUY

Tél. : 02 96 72 06 14

e-mail : tombette-yves@aviva-assurances.com

contactez-nous !



\* pour des bateaux de moins de 400 CV et/ou de moins de 14 mètres et/ou de moins de 76 226 € et/ou de moins de 15 ans inclus en dommage et de moins de 25 ans inclus en RC.

### Coupon-réponse à retourner complété

#### Je suis intéressé(e) par :

- l'assurance responsabilité civile
- l'assurance tous risques
- l'assurance association

#### Caractéristiques de votre bateau :

- moteur  voilier
- marque : ..... ● modèle : .....
- longueur : .....
- valeur vénale : ..... ● année : .....
- désarmement :  non  oui
- nombre de mois sans sinistre sur 5 ans : .....

#### Indiquez vos coordonnées :

- Nom : .....  Prénom : .....
- Adresse : .....
- Code postal : .....  Ville : .....
- Tél. domicile : .....
- Tél. professionnel : .....